

66  
/ 1977

# Sommaire

## Expressions libres

Claude SIMON p. 5

## Invités à la fête

Denis CHAUTARD p. 11

## En méditant sur notre histoire personnelle

Jean LARDAPIDE p. 19

## Un million et partez

Ateliers Emigrés p. 27

## Nouvelles de la Mission

p. 59

---

Nous avertissons nos lecteurs que, pour la plupart d'entre-eux, leur abonnement se termine avec ce numéro 66. Qu'ils aient la gentillesse de le renouveler sans tarder.

Abonnement ordinaire 40 F

Abonnement de soutien 50 F

LETTE AUX COMMUNAUTES  
DE LA MISSION DE FRANCE  
C. C. P. : PARIS 21.596.44 V.

# Expressions libres

Claude Simon

---

*J'ai toujours été allergique à écrire quelque chose dans « Le Courrier » ou la « Lettre aux Communautés ». J'ai toujours pensé que ce serait me prendre un peu trop au sérieux. Alors que ce n'est peut-être qu'un manque de simplicité qui frise l'orgueil...*

*Il se trouve que, aujourd'hui, j'ose...*

- *La première, c'est parce que les copains de l'équipe m'ont dit : « Tu devrais... »*
- *La deuxième, c'est que, dans la dernière Lettre aux Communautés, des copains se sont exprimés sur la prière,*
- *La troisième, c'est qu'il se trouve que j'ai pondu un genre de poème (enfin, c'est beaucoup dire)... mais pas comme ça ! Je crois que j'ai prié en le faisant...*

*Il faut que je vous dise dans quel contexte.*

*Tous les ans, au Havre, il y a une grande animation culturelle de rue, qui dure un mois, avec un tas d'organisations dans le coup et qui avait pour thème cette année : la Paix...*

*Tous les quartiers du Havre avaient été mobilisés pour faire du spectacle final une véritable « Célébration de la Paix ». Et c'est vrai que ça en a été une : dansée, chantée, jouée par 700 acteurs bénévoles sur la scène... mais aussi fêtée par 40.000 Havrais (on ne peut pas dire spectateurs) qui y communiaient.*

*Je n'ai pas l'habitude de voir Jésus derrière toutes les*

portes ni à tous les coins de rue et de baptiser « valeurs évangéliques » toutes les « valeurs humaines »...

*Il reste que la mise en route, pendant six mois, de plus de 2.000 Havrais et Havraises de tous âges, les organisations mises dans le coup, les amitiés nouées, les gestes de solidarité, les heures données, les réflexions et prises de conscience... tout ce qui a pu faire que la finale a vraiment été « un jour de fête dans un Havre de Paix »... il reste que tout cela nous a fait nous dépasser nous-mêmes. Et tel que je connais Dieu, je crois qu'Il a été d'accord !*

*C'est dans ce cadre-là que j'ai écrit « Les Gueux ».*

*Je participais à ce mois d'animation de deux façons : par le Mouvement de la Paix qui y a joué un certain rôle, et par mon appartenance au Centre Culturel du quartier où j'habite. Ce quartier avait pour rôle (dans la fête) de représenter tous les gueux, les marginaux de l'univers. Il fallait trouver un texte qui colle. J'en ai fait un.*

*Je n'y parle pas de Dieu. Je n'y parle pas de Jésus-Christ. Mais je vous assure que c'est une prière. Car, en le faisant, à travers tous ceux dont je parle (et j'en ai oubliés), je pensais au gueux de tous les temps, né dans une étable, mort sur une croix, et dont l'amour, toujours vivant, veut s'accrocher au cœur de tous les hommes.*

# Les gueux

Enfant gueux du Sahel,  
Petit gueux Bengali,  
Au ventre ballonné  
A force d'être vide...

Gueux du Chili  
Que l'on torture,  
Gueux matraqué  
De Soweto...

Gueux étranger  
Venu chez moi,  
Gueux Portugais  
Gueux Africain  
Que l'on repousse  
Parce que ta peau  
Est trop foncée...

Gueux de partout...  
Gueux de toujours...  
Gueux du merdier mondial  
De la Cour des Miracles...  
Accroche à ton cœur  
Un chiffon rouge...  
Rouge de sang  
Des opprimés !

Petit gueux nouveau-né  
Dont le premier regard  
Bute au béton du mur  
de l'HLM...

Et toi, gueux petit frère  
Sélectionné  
Dès ton école  
Maternelle...

Et toi, grand frère gueux  
Déjà chômeur  
Avant même d'avoir pu  
Travailler...

Et gueux aussi mon père,  
Trimardeur usé  
Bien avant la retraite...

Et gueuse la maman  
A la bourse trop plate  
Dans le trop grand  
Super-marché...

Et gueuse la mémé  
Qui survit de l'aumône  
Qu'on appelle pension !

Gueux de partout...  
Gueux de toujours...  
Accroche à ton cœur  
Un chiffre rouge...  
Rouge de la colère  
Des délaissés !

Mais regarde, gueux,  
Ouvre les yeux  
Et vois

**La marche du monde  
La danse du monde  
La lutte du monde  
Celles des hommes,  
Celle des femmes,  
Celle des jeunes,  
Celle des vieux,  
Qui se lèvent et descendent  
Dans la rue  
Criant à la face  
Des grands,  
Des puissants,  
Des dominants,  
Leur soif d'aimer,  
Leur soif de marcher debout,  
Leur soif de mordre  
A pleines dents,  
De boire  
A pleine bouche  
La vie !  
Regarde le cortège  
De tous les gueux  
Qui repeignent le ciel  
Aux sept couleurs de l'arc  
Afin qu'y puisse voler  
En Paix  
La colombe  
Au rameau d'olivier !**

**Gueux de partout...  
Gueux de toujours...  
Rejoins-les dans la rue !  
Descends, marche, cours  
Et crie !  
Accroche à ton cœur  
Un chiffon rouge,  
Rouge comme le vent  
De la révolte...  
Rouge comme le soleil  
Qui se lève  
Dans le matin  
De juin !**

**Gueux de Soquence... (1)  
Gueux de la ville...  
Gueux de partout...  
Gueux de toujours...  
Tu peux changer le monde !  
On peut changer le monde  
Quand on est  
Des tas de gueux,  
Des tas d'amis  
Sur la terre !  
Accroche à ton cœur  
Ton chiffon rouge,  
Rouge comme le feu  
De l'amitié !**

---

(1) Un quartier pour lequel le poème a été fait.

**Le cœur nouveau  
De l'homme qui bouge  
Bâtit le rire,  
Bâtit la joie,  
Bâtit la paix,  
Bâtit le monde !  
Gueux de partout...  
Gueux de toujours...  
Toi qui es foule,  
Accroche à ton cœur  
Ton chiffon rouge,  
Rouge du sang  
Des opprimés,  
Rouge comme les yeux  
Des repoussés  
Brûlants de larmes  
Ravalées,  
Rouge comme le soleil levant,  
Comme les joues de nos enfants,**

**Comme la flamme de l'unité  
Comme l'amour et l'amitié !  
Accroche à ton cœur...  
Et j'accroche au mien...  
Accrochons tous  
Nos chiffons rouges...  
Et qu'ils claquent dans le vent !  
Et qu'ils flottent sur le monde !  
Et qu'ils se nouent  
Les uns aux autres...  
Et que se nouent  
Les unes aux autres  
Les mains des gueux  
De l'univers  
Pour porter haut  
Et planter dur  
Le drapeau rouge  
De la Paix  
Et Liberté !**

# Invités à la fête

*Denis Chautard*

---

C'est à Jean notre évêque que je m'adresse, aux responsables et à mes compagnons de la Mission de France, aux parents et amis qui, de près ou de loin, sont associés à la même aventure d'Eglise. Cette aventure va connaître pour moi une étape décisive : l'ordination de prêtre, et je crois utile de balbutier aujourd'hui quelques mots du sens qu'elle a pour moi.

Bien des jeunes de ma génération, avec qui j'ai pourtant un itinéraire très proche d'études et de profession, trouvent ma démarche paradoxale, voire incompréhensible. Comment peux-tu prétendre, me disent-ils, être solidaire des combats des hommes, être enraciné dans ce qui fait la réalité de leur vie et te laisser aller à une foi religieuse qui projette un ailleurs et un au delà ? Comment peux-tu prétendre refuser de mettre Dieu dans ta poche, accueillir la diversité des démarches religieuses (autres religions, athéisme...) et asseoir ta foi sur des « vérités » aussi arrêtées que la croyance en Jésus-Christ ? Comment peux-tu prétendre être critique à l'égard de l'institution et en communion avec l'Eglise ? Comment peux-tu vouloir être prêtre dans une vie de travail alors que c'est justement le lieu où beaucoup de prêtres se sont rendus pour prendre des distances ou même abandonner le ministère ?

La liste des questions qui disent ce paradoxe est longue. Je l'ai volontairement limitée. Mais au moment de faire ce pas décisif dans le ministère, ça vaut le coup d'aborder de face ces « paradoxes ». Une manière de s'en tirer à bon compte consisterait à se laisser porter par les modèles que nous a laissés la chrétienté. Ils ont sûrement été opportuns dans leur temps. Mais

aujourd'hui ils n'ont plus prise dans la culture contemporaine, du moins dans ce qu'elle a de vitale. Ils tournent à « vide ». A l'inverse, on pourrait facilement pratiquer la fuite en avant qui consiste à badigeonner la foi et la tradition ecclésiastique des dernières sautes d'humeur des idéologies et des utopies à la mode. Là encore, l'unité serait factice. Il faut être sérieux autant avec la foi qu'avec la culture contemporaine. Je crois qu'il faut pénétrer ces « paradoxes », se laisser pénétrer par eux. Le mariage ne sera pas fait en un jour : un travail de réflexion, de maturation nous est demandé. L'ensemble se mettra alors à bouger ; un chemin vers l'unité sera ouvert.

Vous comprendrez que ces quelques pages ne permettent pas d'expliquer, de justifier ma démarche. Je souhaite simplement qu'elles rendent possible d'entrer un peu plus dans ce qui en fait le relief et la saveur.

## Quelle fête ?

Le premier des sujets d'étonnement et peut-être le plus grand des paradoxes est de vivre la foi chrétienne en 1977. Le moule qui a fabriqué le monde de la chrétienté est cassé. Un monde de rationalité scientifique, d'efficacité technique, de rentabilité économique a fabriqué de nouveaux modèles ou contre modèles de sociétés. Plus d'une fois, pensant que naturellement je ne pouvais être que de cet avis, on m'a pris à témoin pour anéantir dans la critique et l'ironie la religion folklore et les nombreux restes que nous en connaissons. Cette culture chrétienne qui se faisait passer pour universelle, détentrice de la vérité, on la découvre aujourd'hui bien limitée aux horizons de l'Occident et objet de musée pour la culture contemporaine. On découvre d'autres sagesse, d'autres philosophies religieuses tout aussi attirantes, on découvre des professions de foi athées tout autant construites. Alors pourquoi s'intéresser aujourd'hui à ce rabbi juif mort comme un brigand il y a 20 siècles en Palestine ?

On pourrait chercher à convaincre en présentant les qualités exceptionnelles, l'attrait de ce Jésus le Nazaréen. Mais cela ne pourrait convaincre que les convaincus. Je crois que c'est en méditant notre expérience de vie actuelle, notre découverte du monde qui nous entoure, que nous pourrions nous laisser surprendre par ce que la foi en Jésus révèle de vital en l'homme, dévoile d'inattendu. La vie nous fait pénétrer un monde du profit et de l'exploitation, un monde des conflits et de la violence aveugle,

un monde où il est difficile de vivre et même de survivre, un monde divisé, éclaté. Cette expérience négative est ancrée très profondément en nous et on ne peut jamais s'en accommoder. Il y a toujours latent le désir d'une transformation possible si réellement on la fait advenir. Il y a un deuxième moment dans l'expérience (si, bien souvent, il se trouve confondu avec le premier, je le crois à un autre niveau). C'est la découverte de ce que j'ai envie d'appeler l'épaisseur, le « mystère » de l'homme. Si toute libération est mise en route, réveil de ce qui était endormi, transformation, gain acquis..., l'objectif final de la libération n'est jamais atteint. Il y a à nouveau des conflits ; il faut à nouveau se mettre en route. Nombreux sont ceux qui abandonnent, croyant trouver la sécurité dans le confort matériel ou la solution individuelle. D'autres entretiennent l'illusion d'une « libération définitive » qu'ils pensent voir fleurir au bout de leurs utopies. Les uns et les autres se donnent des « idoles » et fixent peu à peu sur elles toutes leurs énergies. Qu'il s'agisse de la fuite en avant dans le confort matériel, la croyance dans le progrès ou bien de l'évasion dans une religion refuge, de l'illusion d'un « paradis terrestre », dans les deux cas l'idéologie, l'imaginaire livrés à eux-mêmes ont la force d'attraction de l'idole.

Je crois qu'il y a dans l'expérience humaine la découverte d'une épaisseur et d'une richesse et en même temps la découverte qu'elle ne peut être à elle-même sa propre finalité. Ainsi la mort est la limite de l'expérience humaine. Mais tout homme désire qu'elle n'en soit pas la fin. Il y a la recherche d'un point d'appui, d'une assise pour qu'en même temps la confiance dans l'expérience soit possible et qu'une finalité, un sens lui soit donné.

J'ai reçu et peu à peu découvert la foi en Jésus-Christ comme un ferment qui travaille sans cesse, comme une critique permanente des idoles. Jésus est pour moi celui qui renverse toutes les représentations, les images que je me fais de Dieu, les idoles qui me tiennent lieu de Dieu. Il détruit l'image du Dieu superpuissance qui manipule l'humanité depuis son tableau de commandes. C'est l'Homme qui me révèle Dieu du côté des humiliés, des sans puissance, des souffrants, des exploités. Il me révèle la souffrance des hommes comme souffrance de Dieu.

Jésus n'a pas donné une doctrine, une religion, un code des choses à faire pour se mettre du côté de Dieu, pour avoir le salut. Il a déchiré le voile qui séparait Dieu et les hommes. Il a mis définitivement Dieu du côté des hommes. Le salut, la rencontre

de Dieu n'est pas dans l'évasion, le retrait du monde. Le salut est à l'œuvre dans la création, dans ce qui fait le corps et le cœur de notre vie quotidienne, même si nous ne pouvons le voir en pleine lumière, sinon à la manière de l'éclair. La vie du monde n'est pas plate, mécanique obéissant aux commandes d'un superprogramme installé sur un super ordinateur. La vie du monde, des hommes, n'est pas commandée par des forces magiques, extérieures à l'homme dont il faudrait chercher à s'assurer la complaisance. La vie du monde, des hommes, a de l'épaisseur. La foi en Jésus-Christ nous fait pénétrer cette épaisseur. Il n'est plus possible de s'en remettre au fatalisme ou à la magie qui aplatissent le « mystère ». Il n'est plus possible de séparer l'univers en deux mondes : le profane et le religieux. Christ a brisé cette séparation. Il a fait de son corps, du corps de l'humanité, le nouveau temple, la nouvelle demeure de Dieu. Tout, dans la vie des hommes, dans la création, porte un nom au regard de Dieu. Tout est œuvre de Dieu, invité à la fête de la rencontre, de la communion de Dieu et de l'Homme.

## Invités

La fête de la rencontre de Dieu et de l'Homme porte désormais un nom : Jésus. La mort de ce rabbi juif crucifié comme un esclave a jeté ses amis, ses compagnons dans la tristesse et le désarroi. Mais cette mort humiliante comprise d'abord comme un échec n'a pas été une fin. Son absence a révélé une réalité radicalement nouvelle : des témoins l'ont annoncé vivant. Sa vie et sa mort relues dans la foi sont devenues peu à peu pleines de sens ; elles sont devenues Parole de Dieu, source de sens pour le peuple des croyants qui s'est depuis mis en route. L'Eglise est ce peuple qui dans toutes les générations, dans toutes les races, fête cette rencontre de Dieu et de l'Homme. Elle rend vivant, charnel, actuel pour chaque temps de l'histoire, pour chaque culture ce Jésus dont elle laisse passer en elle l'épaisseur de la vie et de la mort et qu'elle annonce vivant. Toute l'Eglise est investie de ce « sacerdoce » du Christ : sacrement de la rencontre du visible et de l'invisible dans l'épaisseur humaine, anéantissement des idoles, manifestation de Dieu du côté des souffrants, des exploités, des opprimés.

Mais alors, pourquoi ce scandale de l'Eglise ? Pourquoi ce visage d'une Eglise trop souvent du côté des riches et des puissants ; forte d'un code de morale, de sécurités intellectuelles qui lui servent à préserver l'ordre établi ? L'Eglise a-t-elle oublié la

Bonne Nouvelle ? A t-elle définitivement perdu son Christ ? Dans l'épaisseur de sa chair, l'Eglise n'est pas à l'abri du péché, c'est-à-dire à la recherche de sa propre sécurité, fabriquant ses idoles. Pourtant l'Eglise est donnée à l'humanité et si elle a une seule richesse qu'elle peut donner aux hommes, c'est justement le goût de l'humilité et du pardon. C'est dans la pauvreté et le dépouillement, c'est en accueillant le pardon, en pratiquant le pardon qu'elle se remet en route.

Le pardon est au centre de la vie de l'Eglise. Il est ce geste de l'Amour « impossible » de Dieu qui vient chercher l'homme au plus bas de sa misère, de son péché, de ses blocages, pour lui ouvrir un avenir, une vie nouvelle possible. De ce qui était péché, le pardon fait surgir le salut.

L'Eglise, nourrie de la Parole de Dieu, s'exprime dans deux gestes privilégiés ; le Pardon (réconciliation) et l'Eucharistie. Ces deux gestes s'enracinent au cœur de la vie des hommes, dans la réalité des conflits et de la division, du travail et de la création, de la souffrance et de la communion. Là ils annoncent en germe la rencontre de Dieu et de l'Homme. Ils ouvrent un chemin dans l'épaisseur humaine, offert à tout homme.

Mais l'Eglise n'a aucun monopole. Elle se reçoit comme Eglise en se donnant aux hommes. Tous les signes qu'elle donne ne sont pas son œuvre, mais l'œuvre de Dieu en elle. Elle a pour vocation d'être pour tout homme ; pour tous les hommes. Elle ne pourra jamais être un club fermé.

Il y a un seul sacerdoce : celui de Jésus Christ, sacrement, fête de la rencontre de Dieu et de l'Homme. Toute l'Eglise, tous les baptisés sont associés à ce ministère. Pourtant l'Eglise ordonne des ministres. Le ministère est la marque concrète dans la vie de l'Eglise qu'elle n'est pas un club fermé, qu'elle ne s'appartient pas à elle-même, qu'elle est le fait de l'initiative de Dieu. Le ministère est constitutif pour l'Eglise, pour sa structure même. Mais pour chaque temps, pour chaque culture il connaît de nouveaux visages : surgissements prophétiques, vies évangéliques, foi des priants, humanité des pasteurs. Hommes de l'initiative de Dieu, témoins que cette initiative n'est jamais mécanique. Le ministère n'est rien pour lui-même, il est tout pour l'Eglise et l'humanité.

**C'est Lui  
qui invite**

Il est service. Le ministère n'a pas une consistance sociologique propre (le rôle d'animateur par exemple) ou une consistance psychologique (le rôle de conseiller). Il est une structure au niveau de la foi, dans la pratique même de l'Eglise. Dans le ministère il y a la marque de l'inachèvement de l'Eglise, que l'Eglise est en chemin, qu'elle a sans cesse à se remettre en route et que Dieu la précède sur la route.

Aujourd'hui l'Eglise se trouve en marge de cultures qui sont nées hors de l'univers de la chrétienté. Elle se trouve trempée dans un monde commandé par les forces économiques et devant lequel l'humanisme chrétien du XIX<sup>e</sup> siècle se trouve impuissant (rapports pays riches — pays pauvres...). Aujourd'hui, dans leur ministère des prêtres partagent les conditions de vie (travail, habitat...), les combats des hommes de ces cultures, de ces mondes nouveaux. A la mesure de leur fragilité, de leurs limites, ils laissent espérer une Eglise « servante et pauvre ». Je crois qu'un signe lisible est posé bien qu'il soit incompris de beaucoup de communautés traditionnelles qui voudraient voir reproduire le modèle des pasteurs qu'elles ont connu autrefois.

Cette tâche livrée à des hommes ne leur donne aucun motif de gloire, aucune prérogative. La foi, la fidélité qui leur est donnée pour cette tâche, c'est à toute la communauté, à l'humanité qu'à travers eux elle est donnée. Ministres de la réconciliation et de l'Eucharistie, ministres de l'initiative de Dieu dans le sacrement de la rencontre de Dieu et de l'Homme, ils ont à redécouvrir sans cesse que s'ils sont partie prenante des solidarités humaines qui sont la racine du sacrement, la foi qui vient féconder ces solidarités, c'est la foi de toute l'Eglise, œuvre de l'Esprit de Jésus. Dans le même mouvement que ces solidarités de lutte, il leur faut promouvoir des solidarités de foi.

Béni sois-tu Seigneur qui me donnes de vivre de la foi en Jésus de Nazareth. Elle est la lumière que j'ai découverte sur bien des visages. Elle est pour moi source de joie intime, de solidarités profondes dans ma vie.

Tu me donnes aujourd'hui à porter une charge qui me dépasse. C'est un trésor qu'il me faudra porter dans un vase d'argile. Tu connais mes peurs et mes angoisses, mes fausses sécurités et mon péché. Apprends-moi à accueillir ton pardon. Apprends-moi à pardonner.

A moi, Seigneur, tu demandes de vivre ça ? J'en connais

**Entrons  
dans  
la fête**

d'autres plus adroits pour parler, plus ardents pour s'engager, qui rayonnent de joie et d'humilité. Seigneur tu restes un étranger pour moi ; montre-moi ton visage ! Chaque fois que je te pose la question de confiance, tu me renvoies aux petits, aux pauvres autour de moi, tu me montres leur visage, apprends-moi à regarder.

Seigneur, tu conduis tes affaires d'une drôle de façon. Tu fais tout ce que tu peux pour aider à avancer ce peuple des croyants qui vraiment se traîne. Pourtant il y a des moments où on dirait que tu es découragé, que tu l'as laissé tomber. Le souffle est ailleurs. D'autres hommes, d'autres femmes, inattendus nous disent qui tu es. Apprends-nous l'Espérance.

Voilà plus d'un an que j'ai célébré mon engagement au célibat. Il est la marque de quelque chose d'inachevé dans ma vie, du ministère à vivre comme ouverture et mouvement. Je ne suis pas mieux armé qu'un autre pour en vivre. Toi seul Seigneur peux me donner la force de la fidélité. Apprends-moi à aimer.

Je me découvre envoyé à des hommes et à des femmes et je n'ai rien à leur apporter : pas d'enseignement, pas de morale, pas de discours. Il me faut apprendre d'eux, avec eux, les chemins de ton humanité. Je veux seulement te désirer, apprends-moi, Seigneur, à prier.

# " En méditant sur notre histoire personnelle "

*Jean Lardapide*

---

Qu'il s'agisse au départ d'un choix personnel et global : vocation sacerdotale, entrée à la M.D.F., ou qu'il s'agisse des circonstances, des événements, des situations que nous avons été amenés à vivre, chacun de nous a vécu des transformations, des mutations qui nous ont profondément marqués dans notre vie d'hommes, de chrétiens et de prêtres.

Voici quelques-unes de ces mutations :

— Souvent issus du milieu rural nous avons été « parachutés » dans le milieu ouvrier : d'où prise de conscience d'une solidarité de classe et entrée dans le mouvement ouvrier avec engagement syndical et parfois politique.

— D'un milieu de chrétienté à un milieu profondément marqué par l'athéisme.

— D'une formation classique dans un séminaire diocésain, à la M.D.F. où toute la formation reçue était remise en question.

— D'une Foi traditionnelle, reçue, avec sa morale individuelle, personnelle, avec ses dogmes, sa vérité, ses certitudes à une Foi-recherche à vivre dans des conditions tout autres, continuellement remise en question, ignorée ou rejetée par le milieu dans lequel nous vivons, et cela dans un contexte culturel et collectif (syndical et politique) entièrement nouveau.

— D'un ministère sacerdotal traditionnel au service d'une Communauté chrétienne à un sacerdoce missionnaire, sans référence à des modèles précis, sans critères et où tout est à inventer.

— D'une référence à une Eglise, d'une solidarité avec Elle, de membre à part entière de cette Eglise, avec une référence plus ou moins lointaine au monde rural ou au monde ouvrier, à une solidarité réelle, vitale avec la classe ouvrière et rurale, d'où impression d'être rejetés par l'Eglise elle-même, d'être coupés d'Elle : nous n'en souffrons même plus et nous nous en accommodons fort bien.

— Toutes ces mutations ( et sans doute encore bien d'autres ! ) vécues à l'intérieur d'un monde secoué lui-même par la plus formidable mutation culturelle, technique, scientifique, économique et politique qu'il ait jamais connu !

A partir de toutes ces mutations que nous avons vécues, quelques questions qui se posent à chacun de nous personnellement, en équipe et en région.

1) Qu'est devenue notre Foi, comment vivons-nous aujourd'hui notre relation à Jésus-Christ ? Certes elle s'est « décantée » « dénudée », mais qu'en reste-t-il ? Quel Evangile vivons-nous ? « Notre référence à Jésus-Christ n'est-elle pas purement formelle, qu'on traîne avec nous comme quelque chose du passé ? ». (A. Moine).

2) Qu'est devenu notre sacerdoce ? Quel ministère, quel service de l'Evan-

## Remarques :

1) Peu ou prou, j'ai vécu les diverses mutations décrites dans ce papier. La dernière en date de ces mutations la plus profonde aussi peut-être c'est qu'en 1965 j'ai changé « de monde », « d'univers ». D'un monde rural, agricole où j'étais né, où j'avais travaillé, auquel je m'étais profondément intéressé, dont l'évolution m'avait passionné, de ce monde là je me suis donc parachuté dans celui de la Recherche Scientifique à Cadarache et j'y vis depuis 10 ans.

Alors, je me suis demandé qu'est devenu ma foi là dedans, et mon sacerdoce,

gile vivons-nous ? Sommes-nous encore motivés par le service de l'Evangile ou par une idéologie qui a remplacé celle que continuent à vivre tous ceux qui sont restés dans les structures traditionnelles de l'Eglise ?

3) Quels liens avec l'Eglise ? à supposer que nous en ayons encore ! Quelle Eglise cherchons-nous à bâtir, à supposer que cela fasse encore partie de nos préoccupations ?

A l'évidence tout ceci exige une réflexion personnelle avec partage en équipe avant de nous retrouver à Marseille pour la mise en commun et approfondissement en carrefours.

Je pense que la lecture de Saint Paul pourrait nous aider dans notre réflexion en particulier dans : Actes 26, 4 et s — 22, 1 et s. ; Galates I, II à III.

et ma solidarité avec l'Eglise. La recherche que j'ai entreprise au niveau de ma vie de foi n'est qu'une première esquisse, un essai de recherche que je livre tels quels.

2) Je me suis rendu compte que depuis des années, dans nos multiples rencontres de la M.D.F. ou des P.O. notre recherche sur la Foi, le Sacerdoce, l'Eglise, se faisait d'une manière trop globale, trop générale, trop abstraite, qu'en conséquence nous risquions de tourner en rond, de ne pas pousser suffisamment loin notre réflexion, et donc de passer à

côté des « signes » qui seraient perceptibles par ceux avec qui nous vivons et travaillons.

J'ai donc pensé que les uns et les autres nous gagnerions à réfléchir sur ce que sont devenus notre Foi, notre Sacerdoce et notre vie d'Eglise à partir de notre insertion dans le lieu précis qu'est celui de notre travail, au milieu des gars avec lesquels nous travaillons chaque jour, 8 à 9 heures par jour. D'où cette esquisse sur ce qu'est devenu ma vie de Foi là dedans.

Le travail de l'équipe à laquelle j'appartiens comme ouvrier en régie se situe dans le Service de Radio-Agronomie qui est l'un des multiples services du Centre d'Etudes Nucléaires de Cadarache.

Au sein de ce service coexistent plusieurs groupes de travail de recherche dont le but général est celui du Service

lui-même, c'est-à-dire l'application des radiations à l'agronomie. On trouve ainsi dans ce Service un groupe de génétique (amélioration des plantes par les radiations), un groupe de photosynthèse, un autre d'hydrologie agricole, un groupe de diffusion de techniques isotopiques et un autre de conservation des aliments par les radiations. C'est dans ce dernier groupe que s'inscrit notre cadre de travail.

Ce groupe est lui-même subdivisé en 2 équipes : celle de la chimie qui dose les molécules formées lors de l'irradiation d'un aliment (l'amidon le cas échéant) et celle de toxicologie de l'amidon irradié au niveau biologique ; c'est au travail de cette dernière équipe que je participe. Chacune de ces 2 équipes à 1 responsable, le tout sous la responsabilité d'un chef de groupe.

C'est donc à partir du laboratoire de recherche sur la Radio Conservation des Aliments en observant les chercheurs de ce groupe et d'une façon plus précise encore et plus limitée le responsable de mon équipe que j'essaie de réfléchir sur ma vie de Foi.

Dans le trityque que je présente j'essaie le plus objectivement possible de dire :

- a) dans le 1<sup>er</sup> volet la Foi du chercheur telle qu'elle me paraît motiver tout son travail de recherche,
- b) dans le 2<sup>me</sup> volet la Foi des gens d'Eglise telle qu'elle lui semble être vécue dans l'Eglise.
- c) dans le 3<sup>me</sup> la Foi telle que j'essaie de la vivre aujourd'hui..

## I

### Caractéristiques de la « Foi » d'un chercheur

---

1) L'esprit de recherche : pas de préjugés, pas d'a priori.

2) Le choix d'un lieu de travail bien déterminé, choix d'une équipe, d'un objectif précis, limité ; dans le cas précis : l'action d'un produit toxique (eau oxygénée), produit par irradiation de l'amidon, sur 1 bactérie bien déterminée (Escherichia Coli).

3) L'esprit de rigueur qui se caractérise par l'esprit critique, le sérieux, l'honnêteté dans les multiples manipulations, preu-

## II

### La Foi telle qu'elle lui semble être vécue dans l'Eglise

---

1) Affirmations, vérités, dogmes auxquels il faut croire, se soumettre, sous peine d'être hérétiques.

2) Une foi qui touche l'Absolu, le général, Dieu ou encore tout l'homme, le tout de l'homme, tous les hommes, l'Universel, qui nous rend « Expert en Humanité ».

3) Trop souvent, manque de sérieux et d'honnêteté, cherchant dans les Ecritures ce qui pouvait justifier nos thèses, n'hési-

## III

### La Foi que j'essaie de vivre aujourd'hui

---

1) Finies les vérités, les certitudes, la Foi est devenue question, une insécurité, une recherche tâtonnante, souvent une nuit à travers laquelle j'essaie d'avancer. Je me demande souvent où j'en suis dans mes relations à J.-C.

2) Ma Foi, dans la mesure où je la vis, concerne quelqu'un de bien précis : La Personne du Christ, Vivant et s'exprimant dans l'Ecriture, l'Eglise, l'Eucharistie, mais aussi en moi, en chacun de ceux que je rencontre, et encore n'en perçois-je qu'une infime partie de sa vie, de son message ! En ce qui concerne l'homme, elle se limite aussi dans l'appréhension que j'en ai, à l'homme d'un milieu bien déterminé, celui de la recherche scientifique, et encore à une portion de sa vie, celle du travail.

3) Sur la connaissance que je pouvais avoir du Christ de l'Ecriture, des problèmes humains, des questions scientifiques, etc.

ves à fournir, vérifications, documentations : impossible de tricher. Avant de publier un article, mon chef d'équipe décrit les expériences faites, les conditions de ces expériences, les résultats observés, sinon son travail ne serait pas reconnu, et son article serait refusé ainsi que la thèse qu'il prépare.

4) Le facteur temps, la patience du chercheur 6 ans de recherches, de tâtonnements, d'une succession d'échecs et d'espoirs pour présenter une thèse sur un sujet aussi restreint et limité que l'action de l'H 2 02 sur 1 bactérie !

5) Je suis très frappé par la modestie, l'humilité du chercheur. Contrairement aux scientifiques du 19 s. le chercheur a le sens des limites de ses connaissances. Il ne prétend pas appréhender le réel, mais a le sens du relatif. Sans prétendre dire « ce que c'est » il essaie de voir comment ça marche, d'éta-

tant pas à interpréter les textes bibliques à contresens pour justifier nos affirmations. D'où contradiction entre les différentes interprétations, les différentes Ecoles et surtout entre ce que nous affirmons et ce que nous vivons. Interprétations souvent subjectives et donc manque d'objectivité.

4) Impatiences devant les difficultés rencontrées dans l'approfondissement de la Foi, la pédagogie de la Foi, devant les lenteurs de l'évolution des chrétiens dans l'Eglise, la transmission de la Foi ! d'où très souvent critique et condamnation des gens, mais rarement auto-critique.

5) Assurance, esprit de supériorité et de suffisance de celui qui sait, qui possède la Vérité par rapport à tous ceux qui ne l'ont pas et qu'on a tendance à considérer comme de « pauvres types ». Nous avons réponse à tout et sommes prêts à prodiguer nos conseils à tous et sur tout sujet : l'homme, la société,

Je me suis vite rendu compte de mes limites, de mon ignorance. J'essaie d'être plus sérieux, plus honnête dans ce que j'avance, dans ce que j'affirme, qu'il s'agisse de questions touchant à ma Foi ou de problèmes d'ordre moral tel que l'avortement. Souvent je n'hésite plus à avouer mon ignorance. Suis devenu plus soucieux des personnes que d'ordre moral.

4) Par la force des choses, du fait de l'expérience vécue, des échecs rencontrés en moi, autour de moi je crois être devenu plus patient devant les lenteurs de l'évolution de l'Eglise, les difficultés de la transmission du message évangélique, et pour cela la découverte d'un nouveau langage susceptible d'être compris par moi et autour de moi.

5) En avançant en âge je me rends compte de plus en plus que Dieu révélé en J.-C. nous dépasse infiniment, que chacun d'entre nous et l'Eglise elle-même, n'en appréhende qu'un aspect, que personne ne peut prétendre Le « posséder ».

Par ailleurs devant les valeurs morales, les con-

blir les relations (H2 02 — bactérie).

6) L'esprit d'équipe.  
Mon chef de labo (comme d'ailleurs les autres chercheurs) ne conçoit pas qu'il puisse travailler seul, isolé, sans co-équipiers. L'équipe lui est nécessaire pour l'efficacité de son travail, mais aussi par souci de partage, de communication. Je suis frappé de constater son souci de nous mettre au courant des objectifs à atteindre, des manipulations à faire pour les atteindre, combien il tient compte de nos remarques, alors qu'en ce qui me concerne au moins, mes connaissances scientifiques sont très limitées.

l'économie, la politique, etc...

6) Individualisme des chrétiens et des prêtres dans la manière de vivre la Foi. On ne voit vraiment pas la nécessité de l'équipe pour vivre sa Foi. Il n'est que de voir la participation aux Assemblées Eucharistiques qui devraient être le lieu privilégié de l'expression d'une Foi communautaire. Sur ce plan comme sur d'autres on est toujours prêt à donner mais on ne voit pas ce qu'on pourrait recevoir des autres.

naissances, la culture de ceux avec qui je travaille, je suis bien forcé d'être plus humble et de reconnaître mes limites.

6) S'il est vrai que je suis passé d'une Foi sociologique, reçue, à une foi plus personnelle, je sais que pour la vivre, l'approfondir, j'ai besoin de la vivre en équipe, en Eglise, avec d'autres prêtres et d'autres laïcs. Je crois avoir saisi la nécessité de dialoguer, d'échanger avec d'autres sur ce plan comme sur d'autres.

## **En conclusion, quelques remarques :**

1°) J'ai fait cette recherche en regardant vivre Alain, mon chef d'équipe, qui est athée et avec qui j'ai longuement discuté de ces questions. Mais les mêmes attitudes du chercheur j'aurais pu les décrire en regardant Louis, mon chef de groupe, ou Gérard ou Jean-Pierre ou Jean-François les autres chercheurs du groupe.

2°) Je dois reconnaître que je suis peut-être dans un milieu privilégié pour faire ce travail de réflexion et surtout pour pouvoir en discuter avec des copains de travail.

3°) Alain me fait remarquer que les attitudes décrites dans le 2° volet de mon triptyque au niveau de la Foi vécue par les gens d'Eglise, on pourrait les retrouver chez les « mandarins » de la recherche scientifique.

4°) Ma réflexion concerne beaucoup plus les attitudes de Foi que la Foi elle-même qui est don, accueil, vie personnelle au plus profond de chacun d'entre nous.

5°) S'il me paraît intéressant de faire ce travail de réflexion à partir du lieu précis où nous sommes insérés par notre travail, il me paraîtrait tout aussi intéressant de le faire à partir d'un engagement syndical et plus encore politique.

# Un million... et partez...

---

## L'atelier "Emigrés" s'interroge

- I — Introduction.
- II — Des travailleurs étrangers parlent dans la rue.
- III — L'immigration : aperçu historique et législatif récent.
  - 1. Les diverses phases de l'immigration des travailleurs permanents en fonction des besoins de l'économie.
  - 2. Droit au travail — droit au séjour — abus de pouvoir.
- IV — Nouvelles mesures prises en septembre 1977, et leurs suites.
- V — Quelles réactions du côté algérien ?
- VI — Quel homme, quelle société ?
  - 1. Déclaration du Père Saint-Gaudens.
  - 2. Une société raciste ?
- VII — L'Atelier « Emigrés » s'interroge.
  - 1. Le « néo-esclavagisme » d'une économie de profit.
  - 2. Photographie d'une société.
  - 3. Quelles questions pour nous ? Quelle issue pour eux ?

*Ces pages ont seulement pour but d'attirer l'attention sur l'immigration, et de livrer sans prétention les réflexions d'un petit groupe : l'Atelier « Emigrés », composé de personnes en contact avec les migrants.*

*Les différents chapitres sont de « genre littéraire » très différents : enquête, rapports techniques, déclarations, réflexions...*

# Un million... et partez...

**Tu ne tricheras pas avec le droit d'un immigré  
ou d'un orphelin.  
Tu ne prendras pas en gage le vêtement d'une veuve.  
Tu te souviendras qu'en Egypte tu étais esclave,  
et que le Seigneur ton Dieu t'a racheté de là.  
C'est pourquoi je t'ordonne  
de mettre en pratique cette parole.**

*DEUTERONOME 24, 17-18*

**« C'est la volonté du président de la République  
et du gouvernement  
de mener une politique d'immigration ambitieuse et généreuse »**

*(M. Dijoud à la Croix le 28 septembre 1974)*

**Hier, notre terre occidentale avait besoin de vous.  
Aujourd'hui, les exigences de l'économie sont moins impérieuses...!  
Vous pouvez partir, on vous y aidera même !  
On vous donnera 10.000 F pour débarrasser le plancher...  
Ne pleurez pas, vous reverrez votre famille, votre pays...**

*Les mesures gouvernementales concernant l'immigration sont  
arrivées en septembre 1977, au moment le plus rude de la crise  
de la gauche. Nous risquons de ne pas les avoir enregistrées.*

*Notre foi peut servir à nous tranquilliser.*

*Notre espérance peut servir à nous donner des garanties.*

*Notre désir de vivre en harmonie avec tous peut aussi servir à nous éviter une recherche coûteuse.*

*Sortons de ces voies sans issues qui pourraient nous ramener au temps de la comtesse de Ségur.*

*Nous vivons aujourd'hui dans un temps précieux qui ne se représentera jamais, et doit nous provoquer, nous interpeller.*

*Osons écouter et regarder « froidement » sans nous faire d'illusion...*

*Ces hommes, ces femmes que nous disons connaître.*

*Nous voudrions leur donner notre estime, mais nous ignorons leurs souffrances, leurs espoirs, leurs joies. Ils sont chez nous, soumis à un autre régime d'existence que le nôtre.*

**« L'information de la population française sur les immigrés est effectivement très insuffisante. D'une part, les Français ignorent souvent dans quelles conditions sociales vivent ces hommes et ces femmes et, d'autre part, ils mesurent mal le bénéfice que représente l'immigration pour l'expansion française.**

*(M. Dijoud à la Croix le 28 septembre 1974)*

*Écoutons-les parler au début de ces pages.*

*Comprenons mieux ce qu'ils sont venus faire chez nous, quelle est leur place dans l'économie nationale et dans notre société.*

*Quelles réactions du côté algérien ?*

*Que dit l'Église à leur sujet, par la bouche du Père Saint-Gaudens ?*

*Et notre société là-dedans ?*

*Ce qui suit ne prétend pas être un dossier sur la question des travailleurs immigrés et de leur famille, en France. D'autres ont rassemblé davantage de renseignements, écrit des articles, pris des positions... (1).*

(1) Signalons ici, après de nombreuses publications depuis quelques années, ce qui est le plus récent :

— Le C.I.E.M.M. (Centre d'Information et d'Études sur les Migrations Méditerranéennes) : 46, rue de Montreuil, 75011 Paris, a sorti, le 31 octobre 1977, un numéro spécial : « Sont-ils de trop ? », à commander au C.I.E.M.M., C.C.P. 17.787.12 N Paris, prix : 10 F.

— Économie et Humanisme : 99, quai Clémenceau, 69300 Caluire, n° 237, sept./oct. : « Les Algériens en France ».

— Le n° 1 735 du 6-10-1977 de « Témoignage Chrétien » donne, en pages 12 et 13, une bibliographie intéressante.

— « Croissance des Jeunes Nations », déc. 77.

# *Des travailleurs étrangers parlent dans la rue*

*A l' « état brut », prises au magnétophone, nous livrons au lecteur les réponses faites par des étrangers, surtout des Maghrébins, à des questions posées dans la rue. Ces réponses à elles seules, contribuent mieux que tout le reste, à réaliser ce que cherche le groupe : attirer l'attention pour avoir envie de s'informer davantage et peut-être de s'engager.*

*Au risque d'être un peu long, nous avons voulu mettre cette interview dans son entier.*

*Pourquoi êtes-vous venu en France ?*

— Pour gagner ma vie. C'est comme tous. Chez nous, il n'y avait pas de travail.

*Avez-vous été bien accueilli ici ?*

Ça dépend. Au travail, c'est comme ici, accueilli, accueilli. Accueilli, mais nous ne gagnons pas autant que les Français. Pourquoi ça ? ça je ne peux pas vous dire parce que je ne sais pas. Peut-être parce qu'on n'a pas autant de qualités que les camarades français ; c'est un peu dur d'expliquer.

*Vous savez que dans quelques mois il va y avoir des élections législatives. Est-ce que vous aimeriez qu'il y ait quelque chose qui change en France ?*

— ... (pas de réponse)

*Etes-vous bien logé ici ?*

— Oui, mais je paye cher, 400 F, et je gagne 2.300 F par mois. Je vis seul dans ma chambre. J'ai six gosses en Algérie, je suis Algérien. Je vis difficilement avec cet argent-là et tout ce que je dois envoyer chez moi.

*Madame et vos enfants, ils sont ici avec vous ?*

— Non, ils sont tout seuls, et moi aussi je suis tout seul. Mais ce n'est pas une vie.

— Qu'est-ce que vous voulez... On sait bien que ce n'est pas une vie. Ça fait 16 ans que je suis en France. Je sais bien que ce n'est pas une vie. Mais bien obligé. C'est-à-dire si je trouvais le moyen de rester dans mon pays, je ne viendrais pas en France.

Pour l'instant, je ne peux pas rester dans mon pays. Alors, j'espère.

*Pourquoi êtes-vous en France, Monsieur ?*

— Il est venu en vacances en France. Toi tu vas pas en vacances ailleurs ?

*Et vous, Monsieur, pourquoi êtes-vous venu en France ?*

— Moi, je viens de Tunisie et je suis venu pour essayer de mieux connaître le pays. Je vais rester un an, si c'est possible, puis j'irai en Belgique, puis chez moi. Je suis venu tout seul. Ma femme s'occupe des enfants. Si j'arrive à me faire une situation j'aimerais rester en France. Je vais essayer, parce que mon père, c'était un militaire pour la France. C'était un maréchal des logis. Moi, je suis jeune, j'ai 30 ans, 29 je crois. Mais ce n'est pas une vie de vivre seul, je vais essayer de les faire venir après.

*Pourquoi êtes-vous venu en France ?*

— Pourquoi ? Pour emmerder les Français. La vie devient de plus en plus difficile. Il faut travailler. On cherche, on cherche. — Pourquoi les Français ils vont en Afrique ? Les Français ils sont venus chez nous pour nous exploiter. Nous on vient pour payer notre coup, quoi ! Les Français ils sont dans notre pays, ils ont exploité beaucoup notre pays. Nous, on voudrait faire pareil. On voudrait vous exploiter. Comment ? Nous ne mangeons pas ici ce que nous gagnons, nous l'envoyons chez nous. On n'est pas là pour la France est jolie, ou la France est bien. On est là pour travailler et envoyer chez nous pour aider nos parents, notre famille, tout ça.

— Et en Afrique, il y a 25 % des blancs, ils sont là-bas.

*Qu'est-ce qu'ils font là-bas ?*

— Ils font le commerce. Ils font beaucoup de choses.

*Trouvez-vous normal d'être ici sans votre femme et vos enfants ?*

— Notre femme est là. Heureusement.

— Ce qu'il a dit lui... un homme vient avec un contrat de travail, il est venu vivre. Il disait qu'il est venu pour exploiter la France, mais ce n'est pas vrai ça. On vient en France pour trouver une situation pour nous-mêmes et pour nos familles. Tout ça parce que chez lui il a pas trouvé un emploi bien payé.

— La France est un pays bien équilibré, mais quand il y a des problèmes économiques, des questions de chômage, c'est des choses qui nous dépassent alors ça devient un tout petit peu déséquilibré. A la question d'accueil, ça je trouve que ça n'existe pas. Il n'y a pas d'accueil en France, et les questions politiques, c'est des choses qui nous dépassent. D'accord on accueille les gens, on les laisse entrer mais pour les refouler après, parce qu'ils n'ont pas d'emploi. Surtout pour beaucoup qui sont réfugiés politiques et les pauvres, ils ne peuvent ni retourner chez eux ni vivre mieux ici. Ils sont menacés par la question d'expulsion. Encore qu'on expulse quelqu'un qui commet des délits graves ou quelque chose comme ça, mais qu'on force à partir des gens sans leur demander de s'expliquer !

*Il y a beaucoup de police dans quartier. Il y a des voitures à sirène qui passent sans cesse. Ets-ce que vous trouvez ça normal ?*

Ça je le trouve normal. Nous savons que la vente dans les rues est interdite... et puis ce qui se passe dans les coins quand une femme ou un vieillard est attaqué pour lui voler son portefeuille... c'est normal que la police les protège. Elle est là, la police pour trouver quelqu'un en train de vendre une marchandise volée, ils sont là pour assurer l'ordre et la sécurité.

*Pensez-vous que quelque chose va changer avec les prochaines élections législatives ?*

— Ah ça, je suis incapable de vous répondre car je suis étranger et ne suis pas informé. Sur le plan politique je ne peux rien dire mais j'aimerais que l'emploi soit un peu favorisé, que

l'ouvrier soit un peu mieux payé. Je dis l'ouvrier car je pars de cette base et je ne sais pas aller loin.

*Parmi vous y en a-t-il qui regrettent d'être en France ?*

— Pour tous, je pense que c'est comme pour moi. Ça fait mal de voir que pour les arabes il n'y a pas d'embauche. On est tous des migrés, les Noirs, les Portugais, les Espagnols, les Italiens, alors tous, sauf les Algériens qui sont « pas bien ».

— Pourquoi les flics ils nous envoient chier ?

— Quand on est dans les couloirs du métro, pourquoi les flics ils arrêtent que les Arabes ? Dans les endroits publics où il y a beaucoup d'étrangers, les flics ils s'adressent seulement qu'à l'Arabe. Pourquoi ? Il se peut qu'on le trouve avec un petit truc d'irrégularité, un papier qui lui manque... alors on l'emmène.

— Surtout les Algériens.

*Croyez-vous que les algériens sont plus visés que les autres ?*

— Oh oui, nous on nous réclame les papiers dans le métro, dans la rue, dans la gare, oui m'sieur, et pourquoi ? pourquoi ? racistes. C'est tout. Après les « élections », comme vous dites, j'espère bien qu'il y a quelque chose qui va changer, certainement, mais pas notre peau.

— Nous les migrés on sait bien du jour au lendemain on rentre chez nous. C'est tout.

— Celui qui a le pouvoir, tant mieux pour lui. Nous on est toujours des étrangers.

*Etes-vous au courant de l'histoire du million ?*

— Ecoute. Moi je travaille ici depuis 15 ans.

— Moi, ça fait 30 ans que je suis là, depuis 52, pas tout à fait 30. Et je travaille. Je travaille. Mais il y en a qui sont débauchés après 13 ans dans le bâtiment. Je suis portugais. Il y en a qui sont algériens qui sont foutus dehors après 15 ans.

Il avait tous ses droits. Mais on lui donne un million et il est foutu dehors et il a perdu tout le travail dans sa vie. La retraite, le chômage, la sécurité sociale ; il se retrouve avec son million dans sa poche et puis il peut pleurer. Pour moi je ne l'accepte pas. Ça fait 30 ans que nous travaillons. J'ai laissé ici

ma jeunesse, ma santé, c'est le gouvernement français qui me l'a pris, et maintenant qu'il n'y a plus de travail, le gouvernement français qui me fout à la porte ! Ça n'existe pas. Ça fait 14 ans que je ne suis pas allé chez moi. Cette année pour la première fois, je suis allé à Alger, il y a des Français, il y a des Anglais, il y a des Américains, il y a toutes les races. Il y a un seul Dieu pour tout le monde, et là-bas, il y a jamais un policier qui embête un étranger. Mais ici, il y a des policiers, ils t'arrêtent parce que tu es un étranger, il te fait une amende de 10 000 balles, il t'arrête deux fois, trois fois. Il t'envoie chez toi sans passer à la préfecture de police. Embarque-moi ça. Mais quand un type travailleur, réglementaire,, il paye à son domicile, tout, ça fait rien, adieu, on vous lâche.

*Ets-ce que vous avez des amis français ?*

— Ils sont tous mes amis. Sur la terre on est des frères. Quand on est mort, chacun sa place. Ici on est mélangé, toutes les races on est des frères. Je fais pas de différence : Français, Anglais, Espagnols, tous on est des frères. Quand on est mort on se mélange pas, chacun sa place. Mais là on se mélange.

*Est-ce que les Français, au travail, sont chics avec vous ?*

— Il y en a qui sont chics. Il y en a qui sont mauvais. Y a des bons. Y a des mauvais. Ça c'est partout. Il y en a qui n'aiment pas te voir. Il y en a qui t'aiment comme un frère.

— C'est vrai ça. C'est comme les doigts de la personne. Il y en a des bons et des mauvais dans toutes les races, dans tous les pays.

*Est-ce que vous avez été accueilli par des Français dans leur maison ?*

— Non jamais.

— Moi oui, une ou deux fois. J'ai 24 ans ici en France. Alors je ne regrette pas. Ma femme et mes enfants ils sont là-bas, et tous les ans, je vais là-bas en vacances. Je sais bien que ce n'est pas normal, mais je n'ai pas trouvé autrement.

— Il y a beaucoup de racistes ici.

*Pourquoi pouvez-vous dire ça ?*

— Nous sommes mal traités ici en France. Et surtout les Algériens ils sont mal traités ici en France. Je te le dirai moi-même. Je suis marié avec une Russe. J'ai des enfants aussi. Les Français ils font des choses bien devant, mais derrière ils te coupent les jambes. Je connais d'autres pays que la France, mais il n'y a pas un pays qui est raciste comme les Français. Je suis resté sept mois en Russie et je peux en parler un peu. Je suis resté plusieurs mois en Allemagne, j'ai des copains là-bas. Eh bien je suis revenu ici pour le travail. J'ai travaillé à l'imprimerie nationale nous sommes tout le temps mal traités. Moi je te parle et les copains, même toi nous sommes tous copains ici, mais si tu vas en parler dans le journal tu peux le dire : surtout les Algériens nous sommes mal traités ici. Ça je te le dirai en face et si tu en parles tu peux le dire à tous, nous les algériens nous sommes mal traités ici. Je le dirai même au commissariat, même en face Giscard d'Estaing, nous sommes mal traités. Je connais des Algériens qui cherchent du travail toute la journée. La police ils l'attrapent : ah ! vous, vous êtes un feignant, vous travaillez pas, allez, expulsé ! Mais le pauvre, il cherchait du travail partout.

— Moi, je cherchais du travail partout. Je suis allé au drugstore de l'Opéra. J'ai demandé du travail comme caviste ou barman. On m'a dit : vous êtes de quelle nationalité ? J'ai dit je suis Algérien. On m'a dit : ah, je suis désolé, c'est complet pour vous. Pourquoi ? On a défendu le pays. Maintenant qu'on a gagné le pays, les Algériens, à la poubelle ! Même qu'on est des hommes corrects, honnêtes. C'est vrai ça. Et vous pouvez dire ça dans le journal ou à la radio, parce que c'est vrai. Je suis un vrai Algérien : père algérien, mère algérienne et vive l'Algérie. Je suis fier de mon pays. Et je n'accuse pas la France. Mais le peuple qui sont racistes. Et je n'accuse pas la France. Mais vous-même par exemple il y a quelqu'un qui vient prendre ta maison, tu veux pas, tu n'es pas d'accord. Il faut défendre ta maison. Nous on a défendu le pays, et ça les Français sont pas d'accord.

— Après le truc du drugstore de l'Opéra, c'est le consulat d'Algérie qui m'a trouvé du travail. C'est pas les Français. Ce ne sont pas des voleurs les Algériens.

*Pourquoi êtes-vous venu en France, Monsieur ?*

— Nous on est venu pour du travail, c'est tout.

— On cherche aussi pour habiter. Quand tu trouves du travail il faut manger et dormir. Là il y a une chambre et il y a 5, 6, 7 déjà dans une chambre. Et on paye dans les 300 F dans cette chambre qui est pourrie en plus de ça. Et 300 ou 350, si le gars est en chômage, il faut qu'il se lève de bonne heure.

*Et vous, Monsieur, avez-vous du travail ?*

— Non moi, je n'ai pas de travail. Je n'ai pas trouvé.

— Moi je vais vous dire pourquoi les Français ils ont pas de boulot, ils veulent pas faire du travail sale. Tout le travail sale, c'est les étrangers qui le font. Ils sont payés avec un lance-pierre, ils font du boulot « il faut y aller ». Les Français ils veulent du boulot propre et bien payé. Les étrangers, ils acceptent tout.

**Adorez Dieu !**

**Ne lui associez rien !**

**Vous devez user de bonté**

**envers vos parents, vos proches,**

**les orphelins, les pauvres,**

**le client qui est votre allié**

**et celui qui vous est étranger ;**

**le compagnon qui est proche de vous ;**

**l'émigré et vos ouvriers.**

Coran IV — 36

# L'immigration aperçu historique et législatif récent

---

## Les diverses phases de l'immigration des travailleurs permanents en fonction des besoins de l'économie

### Première phase : Immigration et reconstruction (1946-1949)

Non compris les « Musulmans d'Algérie » 216.000 travailleurs étrangers entrent en France dans les 4 années qui suivent la guerre. Il s'agit alors de « reconstruire » le pays. La main-d'œuvre immigrée est alors complémentaire de la main-d'œuvre nationale.

Le taux d'activité (2) de l'ensemble de la population est très élevé (51,5 % au recensement de 1946). Mais la structure de la population active présente des déséquilibres du fait des décès des deux guerres et de la faible natalité des décennies précédentes.

### Deuxième phase : Immigration et stagnation économique (1950-1955)

L'immigration est peu importante. 18 000 entrées et régularisations annuelles en moyenne (immigration contrôlée par l'O.N.I. — Office National de l'Immigration).

Le taux d'activité n'est plus que de 44 % au recensement de 1954 du fait de la forte natalité des années d'après guerre mais aussi du vieillissement de la population.

---

(2) Par ce terme, il faut entendre la proportion des personnes actives par rapport à la population totale.

**Troisième phase :  
Immigration et  
développement  
économique  
(1956-1961)**

19 000 entrées et régularisations de travailleurs permanents en 1955 (immigration contrôlée par l'O.N.I.), mais 65 000 en 1956 et 112 000 en 1957. La moyenne annuelle des entrées et régularisations pour la période 1956-1961 est de 72 000.

Le taux d'activité a continué à baisser. Le recours à la main-d'œuvre immigrée apparaît comme une *nécessité pour assurer le développement économique*.

Plus élevé que dans les périodes antérieures, le taux de régularisation des travailleurs permanents avoisine 50 %.

**Quatrième phase :  
Immigration et  
croissance  
économique  
rapide  
(1962-1973)**

De 1962 à 1973 la moyenne annuelle des entrées et régularisations est de 132 000 (immigration contrôlée par l'O.N.I.). Le flux le plus important est enregistré en 1970 : 174 000 entrées et régularisations auxquelles s'ajoutent 39 000 entrées d'Algériens porteurs de cartes O.N.A.M.O. Les flux ne sont inférieurs à 110 000 qu'en 1968 (situation politique) et en 1972 (pause dans l'expansion).

Le taux d'activité est de 41,3 en 1962 et 41,1 en 1968. Comme pendant la période antérieure, le recours à la main-d'œuvre immigrée apparaît comme *une nécessité pour assurer la croissance économique*. D'ailleurs, l'immigration obéit à la loi de l'offre et de la demande et n'est plus que très partiellement contrôlée, plus exactement elle n'est contrôlée qu'à posteriori par les régularisations (qui avoisinent 80 % de 1965 à 1968).

La montée du chômage structurel au milieu des années 60 ne diminue pas le flux d'entrées, au contraire. *Dès lors, on ne peut plus considérer la pénurie en main-d'œuvre nationale comme la seule cause de l'immigration*. Une nouvelle division du travail s'est instaurée de facto : d'une part les travaux dévalorisés pour les immigrés, d'autre part les travaux « nobles » pour les nationaux.

**Cinquième phase :  
Crise économique  
(1974-?)**

L'arrêt de l'immigration des travailleurs permanents est décidée par le Conseil des Ministres en juillet 1974.

L'immigration n'est plus que résiduelle en 1975 et 1976.

En mai 1977 des mesures sont prises pour « l'aide au retour » des immigrés dans leur pays d'origine.

*(Cette partie a été réalisée par le Service National de la Pastorale des Migrants : 269 bis, rue du Fg-St-Antoine, 75011 PARIS).*

## **Droit au travail, droit au séjour, abus de pouvoir**

### **Travail**

Par l'Ordonnance du 2 novembre 1945 et les décrets de 1946, le droit au travail est soumis à une autorisation préalable (délivrée par le Ministre du travail). L'O.N.I. (Office National de l'Immigration) a le monopole de l'immigration.

Des conventions bilatérales sont signées avec la plupart des pays d'émigration à des dates diverses. Celle signée avec l'Algérie présente des caractéristiques spécifiques : les travailleurs algériens n'ont pas besoin de carte de travail, leur titre de séjour (carte de résident) en tient lieu. Ils dépendent du ministère de l'Intérieur pour l'établissement et le renouvellement de leur carte (tous les cinq ans).

Les décrets du 21 novembre 1975 fixent les conditions de délivrance et de renouvellement des cartes de travail ainsi que celle des introductions et des régularisations.

Deux circulaires : une en février 1976 institue les cartes A, un an, B, trois ans et C, 10 ans ; une autre en mars 1976 prévoit les autorisations provisoires de travail (étudiants notamment).

Il faut ici rappeler les *circulaires dites FONTANET et MARCELLIN* des 24 janvier et 23 février 1972. Une partie a été abrogée par le Conseil d'Etat en janvier 1975 parce qu'elles interprétaient la loi de manière restrictive, pour les régularisations par exemple. Ces circulaires instauraient le *guichet unique*. C'est à la police (au maire dans les municipalités peu importantes) qu'était confié le rôle de transmission des dossiers pour l'obtention de la carte de travail (DDTMO) (Direction Départementale du Travail et de la Main-d'Œuvre) ou de la carte de séjour (service des étrangers) ou leur renouvellement.

### **Pratiques administratives abusives**

— Refus de recevoir des dossiers. Pratique *très fréquente* des policiers affectés aux guichets uniques et des secrétaires de mairie (cela peut-être par ignorance de la loi ?).

Or, il n'est pas de la *compétence* de ces fonctionnaires de statuer. Leur rôle est strictement de transmettre les pièces du

dossier à la direction concernée (DDTMO pour les cartes de travail).

Les cas de refus les plus fréquents se font à l'occasion des demandes de renouvellement de cartes de travail par des salariés en chômage, des demandes d'autorisations provisoires de travail par des étudiants étrangers, et des demandes d'admission au travail de jeunes étrangers et de femmes étrangères en situation régulière.

— Retraits arbitraires de cartes de travail. Ces retraits se font parfois lors des contrôles de police aux frontières, sur la voie publique et même dans les logements ! Il s'agit alors de la chasse aux « facies », conduisant à des expulsions parfaitement illégales.

Les chômeurs se voient aussi retirer leur carte de travail. Dans certains cas on leur fournit à la place un récépissé. Or, les décrets de 1975 prévoient une prorogation de la validité de la carte (3 mois, carte A ; 1 an, carte B ; 3 ans, carte C). De même parfois, retrait de la carte de travail pour ceux qui dépassent le temps légal d'absence hors de France même lorsqu'ils sont titulaires de certificats médicaux.

— Non délivrance de cartes de travail. C'est le cas en particulier pour les femmes et les jeunes titulaires d'un engagement de travail.

— Licenciements abusifs entérinés par les Inspecteurs du travail.

— L'A.N.P.E. (Agence Nationale Pour l'Emploi). On signale des cas de non reconnaissance des droits aux diverses prestations de chômage du fait d'une mauvaise information du dossier ; des cas de refus d'inscription au chômage de jeunes étrangers demandeurs d'emploi ; de radiations abusives du fait, par exemple, de refus d'emplois proposés à plusieurs centaines de kms du lieu d'habitat ; des intimidations pour que les immigrés chômeurs secourus acceptent l'aide au retour et même dans quelques cas, des dossiers remplis en lieu et place des intéressés (qui ont appris par lettre qu'ils avaient accepté l'aide au retour).

## **Séjour et famille**

La législation relative au séjour est liée à celle du travail par l'ordonnance de 1945 et les décrets de novembre 1975.

En ce qui concerne la famille, antérieurement aux décrets d'avril 1976, il n'existait aucun texte législatif réglementant l'immigration familiale. L'ONI avait la charge des introductions « régulières » et des régularisations (visite médicale essentielle-ment...).

En 1972, les circulaires Marcellin-Fontanet ont lié l'entrée de la famille à une attestation de logement fournie par l'employeur. Cette disposition a été cassée par le Conseil d'Etat en 1975 parce qu'elle ne s'appuyait sur aucun texte.

Le décret du 29 avril 1976 reconnaît l'existence d'un droit de principe à l'immigration familiale, dite « regroupement familial », après un an de séjour (pour toutes les nationalités). Ce regroupement ne peut se faire qu'à certaines conditions : le chef de famille doit disposer de ressources stables et d'un logement satisfaisant à certaines normes minimales de surface et de salubrité ; les membres des familles doivent avoir subi un contrôle médical ; leur présence ne devra pas se heurter à des considérations tirées de l'ordre public ; la venue des membres de la famille doit avoir pour motif principal l'opportunité du regroupement familial et non la simple recherche d'un emploi.

Des conventions bilatérales ont été signées avec la plupart des Etats d'émigration. Exceptée celle passée avec le Portugal en janvier 1977, elles sont antérieures au décret du 29 avril 1976. Ces conventions portent pour la plupart un article sur l'immigration familiale libellé à peu près dans les mêmes termes : « Le gouvernement français accorde toutes facilités dans le cadre de la législation et de la réglementation en vigueur, aux familles des travailleurs (de telle nationalité) qui souhaiteraient rejoindre ces derniers en France ».

Il faut aussi rappeler la Convention du B.I.T. (Bureau international du Travail) signée mais non ratifiée (proche du décret de 1976) et les accords d'Helsinki qui n'ont qu'une valeur de recommandation.

**Pratiques  
administratives  
abusives**

Dans certains départements l'immigration familiale était depuis longtemps impossible (notamment des familles maghrébines). Les préfets ou les maires, s'appuyant sur le décret de

1976 (et antérieurement sur l'ordonnance de 1945, semble-t-il), refusaient l'arrivée de familles, sans donner de motif, quand bien même toutes les conditions étaient requises pour leur introduction (de ce fait beaucoup de travailleurs ont dû payer pendant des mois la location de logements sans pour autant que leur famille arrive).

Peut-on considérer que l'arrivée de familles est une « menace à l'ordre public » (décret de 1976) sous prétexte de « seuil de tolérance » ou de trop grand nombre d'immigrés ? Il semble que seul le Conseil d'Etat puisse trancher, mais il n'a pas été saisi.

### **Expulsions abusives**

De plus en plus fréquemment, un étranger (surtout Algérien ou Africain noir) est expulsé lorsqu'il a purgé une peine de prison même mineure. La direction de la prison le remet directement à la police. Pour les mineurs, on attend qu'ils aient 18 ans pour procéder à l'expulsion. Celle-ci a lieu même lorsque toute leur famille est en France. De plus, la police procède fréquemment à des intimidations auprès des parents pour qu'ils envoient d'eux-mêmes leurs enfants délinquants ou pré-délinquants dans le pays d'origine.

**Vous répartirez le pays entre vous,  
les douze tribus d'Israël.  
Vous le ferez en tirant au sort les parts d'héritage,  
pour vous, et pour les émigrés installés parmi vous,  
qui ont engendré des fils parmi vous ;  
ils seront pour vous comme un indigène  
parmi les fils d'Israël ;  
avec vous ils tireront au sort une part d'héritage,  
au milieu des tribus d'Israël.  
C'est dans la tribu où l'émigré séjourne,  
c'est là que vous lui donnerez sa part d'héritage,  
— oracle du Seigneur.**

EZECHIEL 47, 21-23

« Les préfets jugeront en fonction de ces critères (nouvelle procédure de « rapprochement familial »), qui ne visent pas à limiter l'immigration familiale, mais à assurer toutes les conditions de réussite d'une insertion souvent difficile »

(M. Dijoud au Monde le 28 juillet 1976)

## *Nouvelles mesures prises en septembre 1977 et leurs suites*

Le 27 septembre, pour la première fois depuis son entrée en fonction, M. STOLERU, Secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, a fait le point sur la politique de l'immigration en France.

Voici, en substance, ce que M. STOLERU a annoncé :

1 — *Extension du bénéfice de l'« aide au retour » à l'ensemble des travailleurs immigrés justifiant d'une activité salariée en France d'au moins cinq années.*

2 — *Suspension du droit à l'immigration familiale pour trois ans.*

3 — *Arrêt de la régularisation de la situation des travailleurs entrés clandestinement.*

Ces mesures restrictives, que le gouvernement justifie par des raisons économiques (croissance modérée) et sociales (?), s'accompagneront, dit M. STOLERU :

— *d'une aide à la « formation-retour » destinée à faciliter aux travailleurs immigrés qui le souhaitent l'acquisition d'une qualification professionnelle ;*

— de l'augmentation des crédits inscrits au budget du Fonds d'Action Sociale (F A S) pour 1977 : doublés, ceux-ci passent à 19 millions de francs ;

— du développement d'une formation des enfants dans leur langue maternelle.

L'annonce de ces mesures appellent les remarques suivantes :

— L'extension de l' « aide au retour » et l'arrêt de la régularisation n'ont besoin ni de loi ou de décret pour être appliqués. De simples circulaires gouvernementales suffisent.

— Par contre, la suspension du droit à l'immigration familiale ne peut être légale si elle n'est pas promulguée au minimum par un décret soumis à l'approbation du Conseil d'Etat. Il faut se rappeler ce qui a été dit plus haut au sujet de la législation relative au séjour et à la famille. Le décret du 29 avril 1976 réglemente l'immigration familiale, et le gouvernement français est lié par des conventions bilatérales avec les pays d'émigration.

De fait, « le projet de décret suspendant l'immigration familiale pour trois ans a été examiné au cours de ces derniers jours par la section sociale du Conseil d'Etat. Celle-ci a estimé que le texte n'était pas conforme ni aux principes généraux du droit, tel qu'il résulte de la Constitution, ni à un certain nombre de conventions passées par la France avec des pays d'émigration. Elle a donc émis un avis défavorable » (Le Monde 23-24-10.77). A la suite de cet avis et des vives protestations venues de France et de l'étranger, M. STOLERU a annoncé le 26 octobre qu'un décret serait promulgué tenant compte des discussions avec le Conseil d'Etat. *Une distinction est désormais établie entre le droit au séjour et le droit au travail.* Un travailleur étranger, régulièrement installé en France, pourra continuer à y faire venir les membres de sa famille, mais ceux-ci n'auront pas le droit de prétendre à une activité professionnelle. Seuls, les enfants d'immigrés scolarisés en France, pourront, comme par le passé, recevoir dès l'âge de seize ans une carte de travail.

Il convient de noter que dès l'annonce des premières décisions gouvernementales, l'administration a fait preuve, dans plusieurs cas, d'une certaine précipitation en agissant parfois comme si le décret avait été publié au J.O.

Deux exemples, parmi d'autres, de deux drames familiaux, conséquences de cette application prématurée :

— Un jeune portugais, qui est détenteur d'une carte C, se marie dans son pays. Sa jeune femme se voit refuser sa carte de séjour.

— Une jeune portugaise de 17 ans dont les parents travaillent en France, est restée au pays auprès de sa grand-mère. Celle-ci tombe malade et ne peut plus la garder. La jeune fille doit revenir chez ses parents. On lui refuse sa carte de séjour.

Faut-il rappeler la Constitution Française de 1946, à laquelle se réfère celle de 1958 : « La France assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement » ? Laisser deux jeunes époux séparés, empêcher un enfant de venir rejoindre ses parents ! Cela est-il conforme à la Constitution ?

**La venue de la famille « contribue à faciliter l'insertion sociale, en atténuant le déracinement et l'isolement de l'immigré et en lui permettant de retrouver un équilibre personnel »**

*(M. Dijoud, cité par Témoignage chrétien du 6-10-77, p. 11).*

Malgré le changement d'attitude du gouvernement, à la suite de l'avis du Conseil d'Etat, les nouvelles dispositions continuent à poser un certain nombre de problèmes.

Sur le plan juridique, certes, mais aussi sur le plan pratique. « *Quelle sera la situation d'une famille d'immigrés où la seule personne autorisée à travailler venait à perdre son emploi et à être en chômage ? Et que dire du cas des femmes étrangères venues travailler en France comme employées de maison ou personnel de salles dans les hôpitaux — c'est le cas notamment des Mauriciennes — et qui souhaitent être rejointes par leur mari. Ces mesures risquent en fait d'entraîner une multiplication de cas particuliers difficiles et d'empoisonner un peu plus les rapports entre la France et ses immigrés* ». (Le Monde 28-10-1977).

« *Par ailleurs, sait-on assez ce qui signifie l' « aide au retour » ? Tous les bénéficiaires éventuels sont contraints de remplir un questionnaire et se voient inscrits définitivement dans les fichiers de la police et du ministère du travail. Ils ne pourront*

*plus jamais revenir en France pour y exercer un emploi. De multiples pressions ont été signalées : mesures policières, chantage à l'expulsion sans indemnisation. Pour toucher leur pécule de retour, les chômeurs étrangers doivent renoncer à tous leurs droits sociaux — indemnités pour licenciement « économiques », allocations familiales, droit à la formation professionnelle — dont le montant est souvent plus important que la somme promise qu'ils ne percevront que dans leur pays. Aussi, ne s'étonnera-t-on point que quelques milliers seulement de chômeurs étrangers aient accepté, jusqu'à présent, cette sorte de prime au départ définitif » (Le Monde - 4-10-1977).*

**« Ils sont venus chez nous  
parce qu'ils attendaient quelque chose des Français.  
Ils sont venus en France parce qu'ils espéraient y trouver une promotion,  
une chance pour leurs enfants,  
s'ils repartent déçus, c'est l'échec de leur aventure,  
mais c'est aussi l'échec de la France ».**

*(M. Dijoud à la Croix, le 28 sept. 1974)*

## **Quelles réactions du côté algérien ?**

1. Nous avons demandé à l'Amicale des Algériens en Europe la permission de retranscrire ici plusieurs passages de l'article de Monsieur GHERAIEB, Président de l'Amicale des Algériens en Europe. Il nous l'ont donnée bien volontiers et nous les remercions ici vivement (3).

**M. GHERAIEB :** Non à l'expulsion massive des travailleurs.

*« Après l'échec de l'opération « incitation au retour » des travailleurs immigrés demandeurs d'emploi lancée au printemps dernier, les autorités du pays d'accueil lancent de nouvelles mesures concernant les travailleurs étrangers. Cette fois, ce ne sont pas seulement les chômeurs, mais également les travailleurs actifs*

(3) Ce texte est issu de la revue « L'Algérien en Europe » du 15 oct. 77, n° 263, 3, rue Joseph-Sansbœuf, 75008 Paris.

*qui sont fermement « sollicités » à abandonner leur emploi en échange d'un pécule de 10 000 F. Selon le Secrétaire d'Etat à l'immigration, un million de travailleurs étrangers sont visés par cette nouvelle mesure.*

*Nous ne pouvons accepter ces expulsions déguisées et nous disons « non » à l'expulsion massive des travailleurs et aux retours anarchiques... ».*

A propos de la décision française de suspendre pour une durée de trois ans l'installation des familles immigrées, le président de l'Amicale a affirmé son hostilité à cette mesure bien que, a-t-il ajouté, notre pays n'a jamais encouragé le départ de familles algériennes. Cette décision prouve que les engagements pris il y a un an et annoncés à grand renfort de publicité ne sont pas tenus, a encore ajouté Monsieur GHERAIEB.

2. A cette déclaration, il convient d'ajouter que : « ces mesures ont soulevé une réprobation quasi générale tant dans les pays concernés qu'en France même. A l'étranger, l'Algérie, qui a d'autant moins de complexe qu'elle a déjà établi un plan de réinsertion de ses travailleurs, a pris la tête du mouvement d'opposition à ces mesures. Dans un premier temps, elle a organisé à Alger, une réunion des syndicats français — CGT, CFDT et F E N — et de la centrale algérienne (UGTA), au cours de laquelle ces mesures ont été dénoncées violemment.

Dans un deuxième temps, elle a soumis à la première conférence syndicale arabo-africaine, qui s'est tenue à Alger du 16 au 21 octobre, une motion condamnant la politique anti-immigration de la France. Les quelques quarante pays arabes et africains présents à cette conférence se sont associés à la dénonciation de ces mesures brutales visant au renvoi massif des immigrés.

Dans un troisième temps, l'Algérie prévoit d'organiser à Paris, le 7 nov. une réunion des syndicats des pays fournisseurs de main-d'œuvre » (Jeune Afrique n° 878 du 4 novembre 1977 - P. 29).

# Quel homme, quelle société promouvoir ?

## Déclaration sur la présence en France des travailleurs immigrés

par Mgr. SAINT-GAUDENS, Président de la Commission  
Episcopale des Migrations.

*La situation défavorable de l'emploi a conduit le gouvernement à des décisions récentes qui affectent gravement les Travailleurs Immigrés, tout particulièrement par l'arrêt de l'immigration familiale. Les syndicats et les associations représentatifs ont aussitôt protesté vigoureusement.*

*Si je crois devoir faire cette déclaration, c'est pour exprimer une nouvelle fois le message du Christ à l'égard des Migrants, comme l'a rappelé ces jours derniers Paul VI aux évêques de la région parisienne :*

**« une nation se grandit toujours et des communautés chrétiennes deviennent crédibles lorsque, avec magnanimité, respect de l'identité des personnes et souci de leur promotion, elles donnent une priorité réfléchie et persévérante aux problèmes complexes et aux souffrances souvent profondes de leurs frères étrangers, problèmes et souffrances que la récession économique rend plus délicats aujourd'hui ».**

*Comment, pratiquement, donner « cette priorité réfléchie et persévérante » aux Migrants dans notre pays ?*

*La mission de l'Eglise n'est pas de proposer des solutions politiques pour lesquelles elle n'a pas compétence.*

*La mission de l'Eglise est d'alerter les consciences, pour rappeler en particulier qu'à l'exemple du Christ, nous devons*

*une attention privilégiée à tous les hommes les plus menacés et les plus marginalisés.*

*C'est pour cela qu'en communion avec le Pape Paul VI et avec les évêques de France, je lance cet appel.*

*Que se multiplient les rencontres entre Immigrés et Français pour une meilleure connaissance mutuelle dépassant les slogans injustes, source de racisme ; et que se développe par les moyens de communication sociale une information sérieuse, en donnant la parole aux Immigrés eux-mêmes.*

*Que monte du peuple de France, dans la fidélité à ses meilleures traditions, un puissant mouvement d'opinion qui manifeste sa volonté ferme d'être solidaire avec les Immigrés au cœur de la crise actuelle. C'est question de justice à leur égard puisque notre pays a largement bénéficié — combien de fois injustement — des fruits de leur travail.*

*Que les débats politiques de ces prochains mois stimulent les partis et le peuple français pour que soient enfin plus largement reconnus, dans la législation et dans les faits, les droits des Travailleurs Immigrés : droit au travail, droit au logement, droit à vivre avec leur famille, droit d'expression, droit d'association, droit à une participation à la vie politique communale, comme la proposition en est faite au sein de la Communauté Economique Européenne.*

*Que pour chercher les meilleures solutions au grave problème de l'emploi soient associés largement à l'élaboration des décisions les syndicats et les associations représentatifs des Immigrés et que s'établisse une concertation régulière avec les gouvernements de leurs pays d'origine.*

*Enfin, la question fondamentale qui nous est posée par la présence en France de 4 millions d'Immigrés n'est pas uniquement la question de la sauvegarde de leurs droits ou de l'opportunité économique de leur présence. La question fondamentale qui nous est posée est la suivante : Quel homme, quelle société, quelle France voulons-nous promouvoir ?*

*Une France fermée égoïstement sur elle-même et contribuant ainsi à préparer de violents conflits entre peuples plus*

*ou moins favorisés ? Ou une France ouverte aux autres pays et acceptant courageusement de travailler à un nouvel ordre économique international et à des relations solidaires entre les divers peuples du monde ?*

30 septembre 1977

**...Alors les justes lui répondront  
« Seigneur, quand nous est-il arrivé de te voir étranger  
et de te recueillir ? »  
Et le roi leur répondra :  
« En vérité, je vous le déclare,  
chaque fois que vous l'avez fait  
à l'un de ces plus petits,  
qui sont vos frères, c'est à moi que vous l'avez fait ! »**

*Matthieu 25,37-40*

**M. Giscard d'Estaing rappelle,  
au Conseil des Ministres, le 9 octobre 74,  
que « la fraternité française s'étend aux travailleurs immigrés  
qui contribuent à notre promotion et à notre progression ».**

*(La Croix 11.10.74)*

## **Une société raciste ?**

Dans son numéro 195 du mois de novembre 1974, « La Lettre » consacrait onze pages intitulées : « *les lieux communs du racisme antialgérien* ». Cette étude était faite par un petit groupe créé au sein de l'AGEP (Association Générale Professionnelle des Coopérants Culturels et Technique — CFDT) — Elle est consacrée à réfuter les arguments brandis par la propagande raciste.

Le Père SAINT-GAUDENS, dans le texte du 30 septembre 1977, publié ici, parle de dépasser *les slogans injustes*, source du racisme.

Voici les thèmes principaux de ces slogans ,tels que « La Lettre » les dénonce.

Nous n'en citons que quelques-uns :

- *L'Arabe vole, viole et tue. Il a le couteau entre les dents. La pègre nord-africaine : des individus dangereux, coupables de tous les crimes possibles, qui agressent nos filles.*
- *C'est à cause d'eux que la Sécurité Sociale est en déficit.*
- *Ils bénéficient abusivement des allocations familiales. Ils abusent de tous les avantages sociaux aux frais du contribuable français.*
- *Ils viennent prendre notre travail, manger notre pain, accroître le chômage.*

Chacun des thèmes « racistes » est systématiquement réfuté. Nous ne pouvons le faire ici. Mais citons simplement deux déclarations officielles.

**« Il faut faire comprendre aux Français, par exemple, qu'un départ brutal des travailleurs immigrés serait catastrophique pour l'économie du pays. Il faut leur dire, par ailleurs, que le pourcentage de criminels d'origine étrangère n'est pas plus élevé que celui des criminels d'origine française, et qu'une grande partie des tensions entre les communautés s'explique par le fait qu'il s'agit d'une population déracinée ».**

*(M. Dijoud à la Croix le 28 septembre 1974).*

**« Les immigrés sont la seule catégorie sociale qui apporte plus d'argent à la Sécurité Sociale qu'ils ne lui en coûtent. On peut même dire que c'est en vérité l'argent des immigrés qui sert à éponger le déficit de la Sécurité Sociale.**

*(le préfet de Limoges en 1970, cité par « La Lettre » n° 195 p. 7).*

**D'autre part, les maladies qui atteignent les migrants sont en grande partie des maladies de notre société. En effet, d'après Le Monde du 9 novembre 1977, la pathologie d'apport — maladies contractées dans le pays d'origine — est minime par rapport à la pathologie acquise dans le milieu d'accueil — maladies contractées dans le pays d'immigration : principalement, tuberculose (quatre fois plus fréquente**

que chez les autochtones), affections mentales et psychosomatiques, accidents du travail et maladies professionnelles.

(Colloque de l'Organisation Internationale du Travail, en commun avec l'Organisation Mondiale de la Santé - 31 oct. - 4 nov. 1977 - Dubrovnik, Yougoslavie).

Nous donnons ici la conclusion de l'article de « La Lettre ».

« Il n'y a finalement racisme que vis-à-vis des travailleurs. Les cadres étrangers vivant en France ne risquent rien. La situation des travailleurs immigrés est la même que celle des femmes ou des O.S. : la situation d'une catégorie dominée dont le système a besoin qu'elle le soit. Si par des réactions racistes les travailleurs en viennent à se diviser, le principal effet est d'affaiblir les luttes communes.

Est-ce un hasard si les flambées racistes surviennent aux moments où la conjoncture sociale et économique devient difficile ?

La lutte contre le racisme est partie intégrante de la lutte syndicale. Il faut dire que les travailleurs étrangers sont là, pour la plupart, parce que le colonialisme a exploité leur pays et les a contraints à venir, que le capitalisme les exploite et que c'est lui qui les oppose à la classe ouvrière française : ils sont d'abord des travailleurs comme les travailleurs français, mais en situation plus précaire.

Dans le vaste mécanisme de division engendré par notre société capitaliste pour assurer sa domination, les travailleurs migrants ne sont utilisés que comme un rouage. Ne s'attaquer qu'à ces rouages, c'est sans doute répondre à des besoins urgents, mais en rester là c'est se faire illusion sur les possibilités d'une réelle amélioration de la situation des étrangers en France. Qu'on touche aux plaies de notre société par un biais ou par l'autre, elles se révèlent toujours comme les symptômes de vices plus profonds et conduisent à la recherche d'une transformation tout à fait fondamentale du type de société dans lequel nous vivons ».

(« La Lettre » n° 195 p. 13 — qui cite H. Lesire — Ogrel dans « Syndicalisme », Oct. 78).

# *L'atelier "émigrés" s'interroge*

**Le "néo-  
esclavagisme"  
d'une économie  
de profit**

Le concours des immigrés à l'économie française est étroitement cantonné à des tâches d'exécution qui rebutent la main-d'œuvre nationale : 95 % des travailleurs immigrés sont des ouvriers, manœuvres et ouvriers spécialisés dans leur grande majorité travaillant sur les chantiers ou des ateliers de production.

La plupart des emplois tenus par les travailleurs immigrés réclament des efforts physiques importants et ne requièrent qu'un faible niveau de formation professionnelle ; ces postes sont le plus souvent tenus dans des métiers dangereux, où la mobilité et la vulnérabilité de ces travailleurs contribuent à accroître un taux particulièrement élevé d'accidents graves du travail ; ils sont exercés dans une ambiance pénible quant au degré de nuisance supporté : chaleur, poussière, intempéries, bruit ; ils sont généralement assortis d'horaires longs ou en équipes alternantes, avec une nette prédominance des étrangers dans les travaux de nuit. De nombreux éléments amènent à penser que, entre autres du fait de leur moindre ancienneté moyenne, les travailleurs étrangers reçoivent des salaires inférieurs à ceux des Français, pour des qualifications identiques. L'économie nationale dispose d'une population active à fort taux d'activité dont elle n'a pas assuré les coûts d'éducation et à laquelle elle ne verse ou ne versera qu'une partie des prestations sociales auxquelles leur activité leur donnerait droit.

Cette situation spécifique des immigrés est fréquemment qualifiée aujourd'hui de « *néo-esclavagisme* ». D'abord utilisé par des militants, ce concept l'est maintenant par des chercheurs.

Si antérieurement aux années 60, l'immigration en France a été le fait d'abord des besoins en main-d'œuvre complémentaire, dans le courant des années 60 ce qui justifie l'immigration, ce sont les « avantages » que présentent les immigrés dans un choix de développement économique. Ainsi, l'analogie avec l'esclava-

gisme en Amérique au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle n'est pas gratuite. La différence essentielle est la contrainte dans un cas, un choix apparemment libre dans l'autre.

Solution de facilité quasi « spontanée » des employeurs (cf. les taux de régularisations) dans la période de croissance économique rapide, l'immigration est aujourd'hui stoppée par le gouvernement. Mais, plus que jamais en période de crise, la situation des travailleurs étrangers est précaire. Notre société de profit n'a pas d'autre solution que d'embaucher ou de débaucher, au gré de son intérêt.

## **Photographie d'une société**

On assiste actuellement à la situation suivante :

*Un Etat impuissant à traiter à son niveau, des phénomènes de migration,*

*une opinion publique tout à la fois indifférente ou mobilisée, inquiète ou tranquille de ce qu'elle voit.*

C'est que, de fait, les problèmes de l'immigration ne recouvrent pas totalement ceux des immigrés. Mais peut-on dissocier les deux approches ? Il n'y a pas de différence entre le citoyen qui projette sur des millions d'immigrés l'image stéréotypée qu'il retire de la rencontre d'un seul migrant, et l'Etat qui dessine à grands traits les conditions de vie d'un seul migrant en se référant au bien commun et au collectif : les uns et les autres s'appuient sur un imaginaire colporté depuis des générations : il y a soi et les autres, c'est-à-dire, pour les Français et la France : l'Occident et le reste du monde.

Etat et citoyens se retrouvent dans la réponse à apporter à des problèmes dont l'approche était pourtant différente. Ils s'accordent dans la simplification et dans la réduction du fait migratoire à une simple question de relations et de communication : on pense habituellement, pour que soient réduites les tensions et les difficultés, qu'il suffirait, à l'extrême, de porter l'attention aux multiples aspects de la migration.

Or l'immigration ne se réduira jamais au seul problème des relations sociales ou de la communication. Elle doit se lire à son niveau politique. Sous cet angle, la *photographie* que nous renvoie notre comportement et nos attitudes est sans équivoque : l'enjeu de la migration est d'ordre économique. A lire l'histoire

des trente dernières années, en matière migratoire, se dégage un fait impressionnant : les migrants sont une marchandise qui se monnaie comme une denrée périssable.

Les immigrés contribuent au rétablissement démographique du pays (30 % pour la période 66-77 et 10 % du total des naissances). Ils produisent de la matière brute, à bas prix. Ils fournissent un volant de main-d'œuvre d'appoint, facilement compressible. La nécessité économique de l'immigration est soulignée par tous les auteurs ou spécialistes, quelle que soit leur tendance politique (4) : constituant 9 % de la population active, ils assurent les travaux les plus pénibles, tout en assurant une main-d'œuvre bon marché et souple que l'on attire ou rejette suivant les besoins du moment et les exigences de l'économie.

Le fait que l'on puisse dire à propos de l'immigration qu'elle est « utile pour la France » exprime d'une manière qui se voudrait agréable, combien la manipulation d'une main-d'œuvre ségréguée, est tolérée, sinon admise par l'opinion publique.

Utile certes, elle l'est. Elle fournit 20 % des travailleurs de l'industrie, et 30 % de ceux des grands travaux et du bâtiment. Mais elle est utile parce qu'elle rapporte et qu'elle sert un certain profit.

Les récentes mesures restrictives satisfont deux réalités, que ni les démentis officiels, ni l'aveuglement général ne parviennent à camoufler : les nécessités économiques et les sentiments instinctifs d'intolérance xénophobe.

**Quelles questions  
pour nous ?  
Quelle issue  
pour eux ?**

Ne simplifions pas : le problème que pose la présence des immigrés en France n'est pas le même partout. Mais sait-on assez quelle image ils découvrent de notre monde occidental ? Dans un ouvrage récent : « Pour un dialogue des civilisations », Roger GARAUDY développe le thème suivant : l'Occident est un accident.

Quelle image donnons-nous aux immigrés de notre civilisation occidentale ? Cette civilisation qui se croit et se veut supé-

---

(4) Dans le numéro de juin 1977, « Usine Nouvelle » s'interroge sur le départ éventuel des travailleurs immigrés : quelles conséquences possibles pour les entreprises ? Quelles répercussions sur l'emploi ? Cette analyse montre que, non seulement en termes humains, une politique radicale de retour ne peut se justifier, mais que, même sur le terrain économique, elle ne peut régler, dans l'immédiat, les problèmes d'emploi.

rieure à toutes les autres, et qui, « par accident », a dominé les autres ?

Quelle image donnons-nous de notre civilisation qui se dit « chrétienne » ? Comment les immigrés rencontrent-ils la foi en venant chez nous ? Beaucoup sont des croyants : de foi chrétienne ou de foi islamique. Quelle image leur donnons-nous de la foi chrétienne ? N'est-ce pas plutôt l'incroyance qui leur apparaît ici ? L'incroyance, liée au matérialisme de notre société de consommation ? Mesurons-nous quel choc produit cette rencontre au niveau de leur conscience religieuse ?

Les immigrés viennent de pays où l'on est pauvre et où l'on vit simplement — du moins pour la grande masse de la population — Que découvrent-ils chez nous ? Le mythe de la richesse : notre modèle occidental de la réussite individuelle par le travail et la richesse imprègne, à leur insu, la conscience de ces hommes et de ces femmes. Ils diront par exemple que telle entreprise est une bonne entreprise parce que l'on peut « faire des heures » — sous-entendu, des heures supplémentaires — au risque de s'user la santé !

A travers ces questions se fait jour le choix d'une société, d'un type de société : société de profit qui écrase les faibles par la réussite individuelle. Que signifie ce choix de société ? A quoi conduit-il ? xénophobie allant jusqu'à la violence ; néo-esclavagisme ; — ségrégation ; — incompréhension accentuée de cultures qui se côtoient. Quelle est cette société qui fait venir des travailleurs comme s'ils étaient une marchandise (le « marché de l'emploi » !) et les renvoie quand elle n'en a plus besoin ?

***Oui, “ quel homme, quelle société, quelle France voulons-nous promouvoir ? ”  
dit le Père SAINT-GAUDENS.***

Le retour dans les pays d'origine est-il aussi simple qu'on veut bien le dire ? Cela apporterait-il une solution à la crise économique actuelle ? Un rapport officiel a parfaitement démontré, au début de l'année 1977, que l'exode de cent soixante mille travailleurs étrangers ne permettrait de dégager que treize postes

de travail sur le marché de l'emploi (Le Monde du 29.09.77). Et même si cela était, a-t-on mesuré ce que serait un retour massif de ceux qui ont été modifiés si profondément dans leur chair et dans leur esprit ? Retour, mais à quel prix ? 10 000 F par « travailleur » et non par membre de la famille ! et l'abandon de tous les droits acquis par leur peine et leur travail ici ! et pour quel travail, bien hypothétique, chez eux ?

Ainsi, les immigrés nous posent, silencieusement, des questions qui nous renvoient à notre image et à notre conscience.

**« Ce n'est pas la peine de lancer des cocoricos à l'étranger quand on n'est pas capable de ramasser les poubelles dans son propre pays ».**

(M. STOLERU, le 27-9-77 cité par *Témoignage Chrétien* du 6-10-77, p. 10).

***Vous, vous êtes, par la foi, fils de Dieu, en Jésus-Christ.***

***Oui, vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu le Christ.***

***Il n'y a plus ni juif, ni grec ;***

***Il n'y a plus ni esclave, ni homme libre ;***

***Il n'y a plus l'homme et la femme ;***

***car tous, vous n'êtes qu'un en Jésus-Christ.***

*Galates 3,26-28*

Louis ALDAITS, après avoir soigné ses parents, âgés et malades, a rejoint l'équipe de La Rochelle.

Pierre BACHELIER a quitté Clamecy pour aller remplacer Geoffroy de Crombrugghe à Fère-en-Tardenois.

Geoffroy, de son côté, est parti à Provins (Seine-et-Marne) dans une équipe de prêtres diocésains.

Daniel CHOPIN est à Bucy-les-Pierrepont (Aisne) pour une durée limitée. Il se consacre principalement à un travail de recyclage.

Jo CHERBONNIER, dont le contrat au Zaïre n'a pas été renouvelé, est rentré en France depuis plusieurs mois. Il travaille actuellement à Marseille comme infirmier.

Eugène EMERIAU se consacre au monde de la santé à Château-Renault (Indre-et-Loire).

Jean LARDAPIDE, atteint par l'âge de la retraite, a dû quitter Cadarache. Il est avec l'équipe de Mourenx (Pyrénées-Atlantiques).

Pierre LEBOULANGER a répondu pour la seconde fois à l'appel du T.M. Il a quitté son métier de chauffeur de taxi. Depuis le mois de février, il est au Brésil, avec André Romary, à Volta-Redonda.

Jo LEHU est passé de Neuillé-Pont-Pierre (Indre-et-Loire) à Reims, où il apporte à l'équipe un renfort très souhaité.

Jean MILLET, après un séjour à Roanne, a rejoint l'équipe de Vénissieux.

Bernard THIRON, après avoir pris sa retraite de couvreur à Vernon (Eure), apporte ses services à l'équipe du Havre-Graville.

Jean-Marie VERMELIN était à Marnaval (Haute-Marne) depuis 1964. Il reconstitue l'équipe de Sainte-Thérèse à Limoges, avec Philippe Dupont, diacre, et Etienne Pétermann, stagiaire du diocèse de Troyes.

La mère de Pierre GERMAIN (Compiègne), le père d'Arthur HANTSON (Lurcy-Lévis), sont décédés récemment. Que leurs familles et leurs amis trouvent ici le témoignage de notre amitié et de notre prière.

## Numéros disponibles

- n° 54 : Des jeunes veulent être prêtres : Qui sont-ils ?... Une longue marche (J. P. Marchand). Sept jeunes s'engagent pour l'annonce de l'Évangile.
- n° 55 : La « Religion populaire » et la Mission (Jean Vinatier). Un petit gars de quinze ans (Guy Gilbert). L'homme, la recherche de Dieu et la Béatitude des pauvres (Marcel Masard).
- n° 56 : Numéro spécial Tiers-Monde.
- n° 57 : Les Recherches d'un atelier : « Prêtres-Ouvriers » 1971-1976.
- n° 58 : Expression de la région Midi-Pyrénées (Pierre Derouet). L'Évangile de Jean (Jean Vinatier).
- n° 60 : Des prêtres-ouvriers se confrontent avec des prêtres au travail du Maghreb et d'Afrique Noire (août 76) — La visite des mages (Pierre Derouet).
- n° 61 : Lettre à Khélifa (Bernard Hanrot) — Sur le marxisme comme science et sur la foi (II) (Jean-Marie Ploux).
- n° 62 : Assemblée générale de l'Association, 27-28 novembre 76.
- n° 63 : Atelier équipes urbaines au travail et en paroisse — Sur le marxisme et sur la foi (III) (Jean-Marie Ploux).
- n° 64 : Les prières de la Bible interrogent nos prières (René Salaün) — La prière, temps de Désir (Hervé Bienfait) — Résurrection de la prière (Jean Vinatier).
- n° 65 : Portraits d'hospice (André Lesur) — Une Église pour un temps de mutation (Jean Bréheret) — La mission chrétienne au futur (Bruno Chenu).